



## DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU LAUTRECOIS - PAYS D'AGOUT

Séance du 17 avril 2018

L'an deux mille dix-huit et le dix-sept avril à vingt heures trente, le conseil communautaire s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Raymond GARDELLE.

**PRESENTS** : MM BARDOU - CURETTI - FAGUET - FOURES - TACCONE - VERNHES - VIALA D. - MMES BATTUT - BEZ (Suppléante) - COLIN - FADDI - FRANCES - KAZIMIERCZAK - RICARD - TAILLANDIER - MM ALBA - ALBERT - BARBARO - BARBERA - BENAZECH - BOUTIE - BRESSOLLES - CASTAGNE - COLOMBIER - DURAND (Suppléant) - GALZIN - JULIE (Suppléant) - LENCOU - MAZARS - MEYSSONNIER - SEGUR - VICENTE.

*Mme Sophie GILBERT a donné procuration à M. Noël MEYSSONNIER.*

**N° 2018/55**

**Objet : Culture : conventions de partenariat avec la Scène Nationale d'Albi**

Monsieur le Président présente aux membres du Conseil de Communauté le nouveau projet de saison culturelle 2018/2019 dont les spectacles vivants seront proposés par la Scène Nationale d'Albi.

Il précise que la convention conclue avec la SCIC Café Plum, qui nous accompagnait sur la programmation culturelle, arrive à échéance en juin 2018 et qu'il n'est pas envisagé, d'un commun accord entre les parties, de la reconduire.

Pour autant, compte tenu de l'intérêt de continuer à pouvoir proposer une saison culturelle de qualité sur notre territoire, il est proposé un partenariat avec la Scène Nationale d'Albi.

5 spectacles seront programmés à chaque saison culturelle pour un montant de 5.500 € net. Ces spectacles seront proposés aux communes au moment de la programmation. Elles auront le choix de pouvoir les réserver.

Afin de permettre ce partenariat, il est proposé d'établir deux conventions pour la saison culturelle 2018/2019 : une convention jusqu'au 31 décembre 2018 pour un montant de 1.100 € net et une seconde du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 30 juin 2019 pour un montant de 4.400 € net.

Après en avoir fait lecture, Monsieur le Président propose d'approuver les conventions à conclure avec la Scène Nationale d'Albi pour sa saison culturelle 2018/2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté, à l'unanimité :

- approuve les conventions à conclure avec la Scène Nationale d'Albi pour sa saison culturelle 2018/2019,
- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont prévus au Budget Principal 2018,
- donne tout pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.

Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en

Sous-Préfecture le 18 avril 2018.

